

Assurer la gestion comptable quotidienne d'une TPE PME

Débutant

Objectifs : Savoir tenir une comptabilité

Des sessions à distance tout au long de l'année

Objectifs et finalités de la formation.

A l'issue de cette formation, l'Apprenant sera capable de comprendre les règles comptables de bases et de traiter les opérations courantes de la comptabilité générale d'une TPE PME.

Public concerné.

Cette formation s'adresse à tout public, dans le cadre de la gestion personnelle de sa carrière professionnelle, désireux d'améliorer à court terme son employabilité par une diversification et/ou un approfondissement de ses compétences métier.

Elle est également à destination des dirigeants d'entreprise, artisans, commerçants, professions libérales souhaitant être autonome dans la tenue de leur comptabilité ou intégrer au sein de leur organisation un service comptable autonome.

Prérequis.

La formation étant dispensée en langue française, il est indispensable de maîtriser un niveau avancé en compréhension et communication de la langue française correspondant à un niveau B1. B2.

Accessibilité.

Toutes les formations dispensées par KAPEX FORMATION sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Des adaptations peuvent être mises en place pour favoriser l'apprentissage.

Les différentes situations et les aménagements nécessaires seront évalués lors de l'entretien d'admission en fonction de la situation de l'Apprenant.

Si telle est votre situation, n'hésitez pas à nous contacter afin d'évaluer et anticiper sur les adaptations nécessaires à votre participation.

Nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux dont les coordonnées sont recensées par région en annexe 1 de ce document.

KAPEX FORMATION dispose également d'un référent handicap :

Contact : Elisa FERRI

contact@kapexformation.fr

07.60.88.04.70

Modalité, moyens et délais d'accès.

Le processus d'admission comprend un dossier de candidature, un test de positionnement et un entretien d'admission afin d'identifier les besoins de l'apprenant et valider la corrélation entre les objectifs de l'apprenant et la formation dispensée.

Pour candidater, vous pouvez nous contacter par mail à contact@kapexformation.fr ou télécharger le dossier de candidature sur notre site internet www.kapexformation.fr/documents/dossierdecandidature et nous l'envoyer par mail.

A l'issue du processus d'admission, les candidats doivent s'inscrire sur la liste des prochaines sessions ouvertes. Plusieurs sessions sont ouvertes tout au long de l'année.

Le délai d'accès est de 14 jours minimum entre l'inscription sur la liste des sessions ouvertes et le début de la formation.

Durée de formation.

35h (hors travaux personnels).

Temps de formation.

8 semaines.

Objectifs.

Cette formation développe les connaissances et les savoir-faire fondamentaux permettant de comprendre les principes comptables et être capable de tenir la comptabilité d'une TPE PME.

Le cheminement pédagogique vise à atteindre les objectifs suivants :

- Comprendre les enjeux d'une gestion comptable quotidienne saine (connaitre les différentes activités d'une entreprise, la mise en place de processus et l'organisation comptable, comprendre le concept même de « comptabilité », son rôle au sein de l'entreprise, les obligations comptables et les différentes sources de droit).
- Connaitre et appliquer les règles et principes comptables fondamentaux (apprendre et maîtriser les différents concepts comptables, savoir gérer en comptabilité les flux économiques et financiers, les méthodes de comptabilisation).
- Réaliser le pointage et la révision des comptes (contrôle, correction, justification, lettrage).
- Comprendre et analyser les documents comptables de synthèse (comprendre la construction du bilan et du compte de résultat, analyser les informations qu'ils contiennent).

Programme de la formation.

PARTIE 1 – LA METHODE COMPTABLE

1 - Le système d'information comptable

L'entreprise et ses caractéristiques – Le système d'information comptable – La gestion de l'entreprise – L'organisation comptable – Les concepts de base de la comptabilité.

2 - L'organisation comptable

La hiérarchie des travaux comptables – les pièces justificatives – le classement des pièces comptables - Le plan comptable. - Le principe de la partie double : débit/crédit. (Les comptes en T) – Le principe de la TVA - Le contrôle des pièces justificatives - les immobilisations - les tiers - Les étapes de l'enregistrement des opérations comptables (achats, les ventes, la banque) – les imputations comptables. - Contrôle de l'enregistrement – le transfert des écritures au grand-livre – le transfert des écritures dans la balance – le transfert de la balance dans le bilan et le compte de résultat. Construction du bilan et du compte de résultat – les sources du droit comptable.

3 - Les mécanismes comptables

La comptabilité en termes de flux – approfondissement du mécanisme d'enregistrement comptable avec et sans TVA – les notions d'emplois ressources, de débit / crédit, de flux entrants et flux sortants, d'actif et passif. L'organisation du poste de travail.

4 -Mise en situation

Travaux dirigés : enregistrement comptable dans un logiciel de comptabilité.

Evaluation de fin de partie : Exercices d'application

PARTIE 2 – LES RELATIONS AVEC LES TIERS

4 La TVA

Les comptes utilisés et les enregistrements comptables – TVA déductible – TVA collectée – TVA sur les immobilisations – La TVA intracommunautaire – La TVA sur import - TVA à payer – Les crédits de TVA – La déclaration de TVA – L'OD de TVA et son enregistrement comptable.

5 – La tenue et le suivi des comptes clients et fournisseurs

Savoir déchiffrer une facture et un avoir – Les mentions obligatoires – Le contrôle des factures – Les éléments particuliers de la facture.

Travaux dirigés : enregistrements comptables dans un logiciel de comptabilité.

6 – Les relations avec le personnel et les organismes sociaux

Les différentes formes de rémunération et leurs enregistrements comptables.

7 – Les opérations avec la banque

Les comptes de trésorerie – Le rapprochement bancaire (notions) – La tenue de la caisse – Les opérations de financement

Evaluation de fin de partie : Travaux dirigés : enregistrements comptables dans un logiciel de comptabilité.

PARTIE 3 – LE CONTROLE DES COMPTES

8 -La révision des comptes

La justification des comptes - Le lettrage des comptes – les différences de règlement - La correction des erreurs.

8 -La clôture des comptes

Contrôle des comptes avant clôture – La sauvegarde du dossier comptable - La clôture des comptes – le Fichier des écritures Comptables.

Questions / réponses avant Devoir final.

9- -Travaux dirigés – exercices d'application et Devoir final

Moyens techniques

L'apprenant devra être muni :

- du matériel informatique nécessaire et fonctionnel,
- d'une connexion internet (ADSL ou fibre),
- d'une webcam,
- d'un micro.

Au cours de la procédure d'admission, la responsable pédagogique validera avec l'Apprenant, que celui-ci dispose du matériel nécessaire pour suivre le programme de formation dans des bonnes conditions. Nous vous conseillons de faire des essais de fonctionnement de votre micro et de votre webcam préalablement à la date de début de la formation.

Moyens et modalités d'accès au cours.

Les cours sont dispensés à distance dans les conditions du présentiel, c'est-à-dire par création d'une classe virtuelle en mode synchrone via la plateforme d'échanges à distance ZOOM. Il conviendra de télécharger préalablement la version application ou bien la version Web.

Un lien de connexion est envoyé 48 heures au plus tard, avant le début de la formation par mail à l'apprenant.

Méthodes pédagogiques.

Le formateur organise des séquences de cours à l'aide d'un support de cours en live. Les cours sont une alternance de séquences théoriques et pratiques ainsi que différents apports d'aide à l'application du cours tels que, exercices, études de cas.

La progression des apprenants est validée par des QCM, questions ouvertes, devoir à rendre à la correction et devoir final d'évaluation.

Ressources pédagogiques.

- Connexion à une plateforme de cours à distance en live incluant, un support de cours, des exercices d'application et des quiz.
- Ressources documentaires fournies par le formateur.
- Les énoncés des exercices et cas pratiques.
- Liens de logiciels ou de sites web permettant la réalisation des cas pratiques d'application.
- Démonstration du formateur pour la compréhension des techniques spécifiques.
- Travail personnel à rendre à la correction.
- La formation se conclue par un devoir final.

Modalités d'évaluation et de suivi.

- Contrôle de l'assiduité (feuille d'émargement).
- Interrogation orale des apprenants par des questions / réponses au fil du cours.
- Devoirs personnels et exercices hebdomadaires à rendre à la correction.
- QCM et quiz.
- Validation des acquis par des mises en situations professionnelles.
- Devoir final d'évaluation sous la forme d'une étude de cas.
- Entretien technique à l'issue du devoir final
- Certificat de réalisation de la formation

Résultats attendus.

L'acquisition de connaissances et de savoir-faire, par une immersion au cœur des pratiques comptables permettra de gérer efficacement la comptabilité d'une TPE PME.

Tarifs

1400 EUR nets de taxe / apprenant.

Contact :

KAPEX FORMATION, contact@kapexformation.fr, Tél 07.60.88.04.70 ou directement sur notre site internet à partir de notre formulaire de contact.

Les points forts.

- Cette formation est dispensée par un expert-comptable.
- Alternance de cours magistraux, cours dialogués, travaux théoriques et pratiques dans un logiciel de comptabilité ou/et sur le logiciel propre à l'apprenant. La formation est complémentée par des devoirs à rendre avec correction commune.
- Attribution d'un tuteur afin d'échanger, en dehors des heures de cours, sur les diverses questions et problématiques des Apprenants.
- Cette formation peut être complétée par la formation de niveau confirmée. Les 2 formations constituent un cursus complet qui permettra à l'apprenant d'être parfaitement autonome sur la gestion d'un service comptable.

Document mis à jour le 01/02/2025